

## Schwyberg Energie regrette la décision du Tribunal fédéral

**Schwyberg Energie prend acte avec regret de l'arrêt du Tribunal fédéral qui renvoie le dossier du parc éolien du Schwyberg au Tribunal cantonal suite au recours de quatre associations environnementales. Cette décision permet néanmoins à la société de poursuivre son projet.**

La société Schwyberg Energie SA, détenue en majorité par Groupe E Greenwatt, prend connaissance avec regret de l'arrêt du Tribunal fédéral. Celui-ci admet le recours de quatre organisations environnementales contre la décision du Tribunal cantonal fribourgeois d'autoriser la création d'une zone d'aménagement spéciale pour le futur parc éolien et renvoie la cause pour nouveau jugement.

Etabli en 1999, le plan directeur du canton de Fribourg considère le Schwyberg comme site adapté à la réalisation d'un parc éolien. Situé sur les communes de Planfayon et Plasselb, l'emplacement est même classé comme prioritaire en 2008, date de la révision du document. Les instances fédérales ayant validé la modification de ce plan directeur, il est surprenant de constater que le Tribunal fédéral estime que l'implantation d'un tel parc n'a pas fait l'objet d'une évaluation suffisante.

Développé par Groupe E Greenwatt ainsi que les communes de Planfayon et de Plasselb, le projet prévoit la construction de neuf éoliennes, d'une hauteur de 140 mètres chacune, sur le Schwyberg. Sa production sera de près de 50 GWh/an. Malgré les difficultés pour le développement des nouvelles énergies renouvelables mises en lumière par l'arrêt du Tribunal fédéral, Schwyberg Energie poursuit son projet afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique de la Confédération. Groupe E et sa société Groupe E Greenwatt s'engagent en faveur des politiques énergétique et climatique afin de permettre une réduction des énergies fossiles.

Schwyberg Energie demeure sereine quant à la suite de la procédure et fait confiance aux autorités fribourgeoises.

### **Photomontages :**

Vue depuis Plasselb : [www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc\\_eolien\\_schwyberg\\_vue\\_plasselb.jpg](http://www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc_eolien_schwyberg_vue_plasselb.jpg)

Vue depuis Planfayon : [www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc\\_eolien\\_schwyberg\\_vue\\_planfayon.jpg](http://www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc_eolien_schwyberg_vue_planfayon.jpg)

Vue depuis Fribourg : [www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc\\_eolien\\_schwyberg\\_vue\\_fribourg.jpg](http://www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc_eolien_schwyberg_vue_fribourg.jpg)

Vue depuis Alterswil : [www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc\\_eolien\\_schwyberg\\_vue\\_alterswil.jpg](http://www.groupe-e.ch/sites/default/files/parc_eolien_schwyberg_vue_alterswil.jpg)

Granges-Paccot, le 11 novembre 2016

Pour tout renseignement complémentaire :

Groupe E Greenwatt SA  
Jean-Michel Bonvin, Directeur  
T +41 79 628 60 79  
jean-michel.bonvin@greenwatt.ch  
[www.greenwatt.ch](http://www.greenwatt.ch)

### **Schwyberg Energie SA en bref**

La société Schwyberg Energie SA est détenue à 5% chacune par les communes de Planfayon et de Plasselb, et à 90% par Groupe E Greenwatt SA. Elle a pour but la construction et l'exploitation du parc éolien du Schwyberg.

### **Groupe E Greenwatt en bref**

Groupe E Greenwatt SA, société de Groupe E SA, est spécialisée dans l'efficacité énergétique et le développement des nouvelles énergies renouvelables en accord avec la stratégie énergétique de la Confédération. L'entreprise construit, seule ou en partenariat, des installations de production d'électricité à partir de la force hydraulique, l'énergie solaire, la biomasse ou l'éolien dans toute la Suisse. Elle propose également des services en efficacité énergétique. Groupe E Greenwatt a comme actionnaires Groupe E (80%), la Ville de Sion (10%) et l'Etat de Neuchâtel (10%).

Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.greenwatt.ch](http://www.greenwatt.ch).